

PENSEZ À OBSERVER – À VOUS PROTÉGER – À RESPECTER LES AUTRES

La Ville de Genève met gracieusement ce Skatepark à la disposition de la population pour la pratique du skateboard, du roller et du BMX. **La Ville de Genève décline toute responsabilité en cas d'accident et vous invite à respecter les règles essentielles de sécurité et de convivialité suivantes.**

Accès :

- Cet espace est libre d'accès, mais il requiert l'utilisation d'un matériel adapté.
- Le port du casque et de protections (genouillères, coudières) est indispensable
- Il est interdit de s'asseoir ou de stationner sur les espaces de pratique.

Prudence :

- L'utilisation du Skatepark mouillé est dangereuse, donc fortement déconseillée.
- Le pratiquant qui s'élance d'un module est prioritaire, mais il doit s'assurer que sa trajectoire est libre avant de s'élancer. Dans tous les cas, adaptez votre conduite à votre niveau et au niveau des autres utilisateurs.
- Les trottinettes et BMX doivent protéger les parties métalliques saillantes par des éléments en caoutchouc.

Enfants :

- L'accès est interdit aux pratiquants de moins de 10 ans.
- Les enfants mineurs restent placés sous la responsabilité de leurs parents.

Propreté :

- Il est interdit de consommer des boissons dans des contenants en verre à l'intérieur du Skatepark.
- Tous les débris doivent être triés puis jetés dans les poubelles prévues à cet effet.
- Les animaux domestiques, les véhicules à moteur sont interdits dans l'enceinte du Skatepark.
- Les surfaces du Skatepark doivent rester vierges de tags et de graffs.

Compétitions :

- Toute manifestation ou compétition sur le site devra faire l'objet d'une autorisation préalable auprès du Service de la Jeunesse de la Ville de Genève et de l'association en charge du Skatepark.

En cas d'accident :

- Si vous êtes témoins d'un accident, prévenez immédiatement les secours. Faites arrêter la pratique et assurez-vous que la personne blessée ne risque pas d'être heurtée.

Numéro d'urgence 144

La Ville de Genève se réserve le droit de dénoncer aux autorités compétentes tout comportement dangereux ou non conforme à la loi.

Merci de respecter et de faire respecter ces règles de sécurité et de convivialité !